

LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMME POUR L'AVENIR DE L'ECOLE (Avril 2005)

L'école est chargée de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Elle contribue à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle assure une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne. Elle dispense une formation adaptée dans ses contenus et ses méthodes aux évolutions économiques, sociales et culturelles du pays et de son environnement européen et international. Les enseignements artistiques ainsi que l'éducation physique et sportive concourent directement à la formation de tous les élèves. Dans l'enseignement supérieur, des activités physiques et sportives sont proposées aux étudiants.

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

- ↪ La maîtrise de la langue française.
- ↪ La pratique d'une langue vivante étrangère.
- ↪ Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique.
- ↪ La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.
- ↪ La culture humaniste.
- ↪ Les compétences sociales et civiques.
- ↪ L'autonomie et l'initiative.

CONTRAT D'OBJECTIFS DU COLLÈGE LES SOURCES (Septembre 2009)**Objectif 1 : Améliorer le cursus des élèves vers le second cycle.**

- ↪ Mettre les enseignements disciplinaires au service de la maîtrise de la langue française écrite et orale.
- ↪ Donner du sens aux enseignements en développant les compétences transversales.
- ↪ Développer l'autonomie des élèves et valoriser les productions personnelles.
- ↪ Montrer le goût de l'effort.

Objectif 2 : Assurer une meilleure prise en charge du niveau scolaire des élèves en difficulté.

- ↪ Harmoniser les pratiques entre le primaire et le secondaire.
- ↪ Faciliter l'intégration des élèves de CM2 en Collège.
- ↪ Suivi rigoureux des élèves.

Objectif 3 : Développer l'ambition des élèves dans une démarche d'Orientation.

- ↪ Développer l'ambition de l'élève dans l'élaboration de son projet d'orientation en diversifiant ses choix.
- ↪ Lutter contre le fatalisme social.

OBJECTIFS EN O.D.P. (Février 2005)**A. Découvrir des métiers et des activités professionnelles.**

- A.1** Présenter un métier en identifiant les principales tâches, l'activité du professionnel, les outils utilisés.
- A.2** Distinguer les conditions d'exercice des métiers selon leur environnement : PME, artisanat, grande entreprise, fonction publique, travailleur indépendant...
- A.3** Situer les métiers découverts dans les principaux types d'activités : production de biens et de services.
- A.4** Rechercher des exemples de relation entre le progrès technique et l'évolution des activités professionnelles.

B. Découvrir des organisations.

- B.1** Repérer, à travers des exemples locaux, la diversité des organisations (entreprises, services publics, associations...).
- B.2** Identifier les liens entre activités de service et activités de production.
- B.3** Identifier le rôle des acteurs dans l'organisation d'une production de biens ou de services.
- B.4** Repérer et analyser la place respective des femmes et des hommes dans les activités professionnelles.

C. Découvrir des lieux et des modalités de formation.

- C.1** Identifier les principaux lieux et les principales voies de formation.
- C.2** Identifier les principaux diplômes, les voies d'accès aux qualifications : formation initiale (sous statut scolaire et sous contrat de travail), formation continue, VAE.
- C.3** Repérer quelques organismes publics liés aux métiers, aux formations et à l'emploi (CIO, ONISEP, Mission locale pour l'emploi des jeunes...).
- C.4** Mettre en relation les parcours professionnels et les cursus de formation.